

## Assistant dentaire (H/F)

97200 FORT DE FRANCE [Accéder à l'annonce en ligne](#)

 Contrat de travail temporaire

 Temps plein

 Dès que possible

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

 Durée : 9 jours

### L'entreprise

Expert du recrutement et de l'intérim médical

Ergalis Médical est l'un des meilleurs spécialistes de l'intérim médical et paramédical en France.

Nous sommes guidés par nos valeurs de professionnalisme et de proximité.

#### NOTRE ATOUT

Une expertise reconnue

Nos agences sont composées de consultants expérimentés dans l'univers de l'intérim médical.

Notre force repose sur notre efficacité opérationnelle et une connaissance approfondie du secteur santé.

Nous répondons aux besoins des institutions médicales et accompagnons les professionnels de santé intérimaires dans leur carrière grâce à :

une exigence de qualité et un sens aigu des responsabilités

une excellente connaissance de vos impératifs et de vos contraintes ainsi qu'une implication au quotidien dans le suivi des missions

#### NOTRE MISSION

Depuis notre création, nous avons à cœur de mettre en relation professionnels de santé et structures médicales.

Nous nous engageons dans une relation pérenne.

Convivialité, professionnalisme, déontologie et transparence sont indispensables à notre mission.

La fidélité de nos clients et de nos intérimaires est notre récompense.

#### NOTRE VISION

Dans un secteur aussi exigeant que la Santé, les valeurs humaines sont au centre de notre action.

Nous accompagnons autant nos clients dans leurs besoins que nos intérimaires dans l'évolution de leur carrière.

Recherchant la satisfaction des uns et des autres, nous concilions notre expertise du secteur médical et paramédical avec une approche opérationnelle du monde des RH.

## **Le poste**

L'assistant dentaire est souvent le premier interlocuteur avec lequel le patient interagit. Il est chargé de l'accueil du patient, de le faire patienter et de venir le chercher une fois que le dentiste est prêt. Dans la salle d'opération, il assiste le dentiste dans ses tâches, en lui apportant les instruments préalablement stérilisés, ou bien encore en préparant les dossiers des patients avant chaque consultation. Il constitue donc une véritable force pour le médecin orthodontiste qui a besoin de cette aide précieuse lors des opérations.

## **Le profil recherché**

Un dentiste n'opère jamais sans son assistant dentaire à ses côtés. Ce dernier doit donc aimer travailler en binôme et apporter une véritable plus-value au travail du chirurgien dentaire. Proche des patients, il s'assure aussi de leur confort une fois installés sur le fauteuil. Outre son souci du relationnel, il fait preuve de bonnes capacités de rédaction et sait organiser ses journées. Les compétences et qualifications pour ce poste incluent :

- une bonne présentation, une communication fluide et un sens de l'accueil ;
- de la rigueur, du dynamisme et la polyvalence ;
- la maîtrise des outils informatiques ;
- la maîtrise des logiciels spécifiques à l'orthodontie ;
- la connaissance et le respect des normes d'hygiène en cabinet ;
- de la patience et une bonne écoute ;
- de la réactivité face aux questions et aux réactions des patients ;
- le sens du contact, du relationnel et la satisfaction du service rendu.

Assistant dentaire : expérience requise

Il est possible d'accéder au métier d'assistant dentaire après un contrat de professionnalisation, par exemple. Les candidats débutants ont donc souvent une première expérience dans le métier en stage ou alternance. Après quelques années d'expérience, l'assistant dentaire peut se spécialiser dans des techniques d'odontologie complexes, comme la pose de prothèses dentaires.

Formation et diplômes requis

Les candidats pour un poste d'assistant dentaire doivent être titulaire du titre d'assistant dentaire inscrit au Répertoire National de la Certification Professionnelle (RNCP). La formation dure entre 12 et 18 mois, en contrat de professionnalisation. Le candidat doit alors être âgé de plus de 18 ans, être titulaire du brevet des collèges et avoir un employeur qui lui enseigne la pratique. La formation est également accessible grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE).